

# Monsieur Alain COULOMBE

## Huissier de justice

Né le 23 janvier 1955

Admis à l'exercice de la profession en 1974

Président de la Chambre des huissiers du Québec en 1984 – 1985; 1986 – 1987 et 1987 à 1989

Président de la Chambre des huissiers de justice du Québec de 1997 à 2001

Associé de l'étude GAGNON SÉNÉCHAL COULOMBE & ASSOCIÉS

## Récipiendaire du Prix Paul-Émile-Linteau 2009

Natif de Québec en 1955 et résidant maintenant à Charlesbourg, petit-fils, fils<sup>1</sup> et neveu<sup>2</sup> d'huissiers de justice, Alain Coulombe fit ses études primaires, classiques et collégiales dans sa ville natale. Il enrichit sa formation par différents cours et séminaires dans des domaines aussi variés que la gestion, l'administration et le droit.

Nommé huissier de la Cour supérieure du district de Québec en 1974, il exerça sa profession à l'étude GAGNON SÉNÉCHAL COULOMBE MILLER PAYEUR de Québec. Depuis 1981, il est associé de l'étude GAGNON, SÉNÉCHAL COULOMBE ET ASSOCIÉ dont il assume présentement la direction générale.

Alain Coulombe est plus connu des membres à cause de ses nombreuses présidences mais les anciens se souviendront qu'il fut également secrétaire de la Chambre des huissiers de 1978 à 1984.

### § Présidences

**1984-1985 :** Dans le courant de l'année 1984, Alain Coulombe préside la Chambre durant le XII<sup>e</sup> congrès de l'Union internationale des huissiers de justice et officiers judiciaires du 15 au 18 juillet 1985 au Centre Sheraton de Montréal tenu sous la coprésidence d'honneur des sous-ministres de la Justice du Québec et du Canada. 400 huissiers de justice de 17 pays participent à l'événement, le premier du genre à se dérouler hors de l'Europe sous la présidence de M<sup>e</sup> Francis Aribaut, huissier de justice français. D'aucuns se souviendront que le président

---

<sup>1</sup> Louis

<sup>2</sup> André Sénéchal

Coulombe livra un remarquable discours lors du cocktail de bienvenue des délégations étrangères à la Place des Arts de Montréal en français, en anglais et ... en allemand.



L'omission de son nom sur la plaque inaugurale de l'Allée des huissiers longeant le côté est du palais de Justice de Montréal sera corrigée cette année, à temps pour la commémoration du 25<sup>e</sup> anniversaire de ce congrès historique en 2010, comme quoi il n'est jamais trop tard pour bien faire.

**1986-1987** : *L'année des trois présidents*. Réélu en 1986, Jean-Marc Lachance démissionne. Il est remplacé en cours de mandat par Claude Bélanger qui le sera à son tour par Alain Coulombe.

**1987 à 1989** : Réélu en septembre 1987, le président Coulombe annonce au congrès de Beaupré, *qu'il est temps que le dossier de la réforme finisse, parce que je pense que tout le monde en a soupiré d'en discuter, maintenant, il faut passer aux actes*. La première réponse viendra en 1989 avec la *Loi modifiant la Loi sur les huissiers* prévoyant de nouvelles exigences académiques requises pour exercer les fonctions, l'assujettissement des huissiers municipaux à la loi sur les huissiers, le traitement des plaintes devant le Comité de discipline ainsi que les dispositions relatives à l'inspection professionnelle et aux pouvoirs des inspecteurs. L'huissier devient enfin, l'huissier *de justice* parce que, selon le ministre, il s'agit de reconnaître l'huissier québécois comme un professionnel de justice. En outre, un amendement au projet crée le champ de pratique du constat d'huissier.<sup>3</sup> Quant à l'autogestion, nenni!

Au congrès d'octobre 1989 à Québec, Alain Coulombe ne sollicite pas un renouvellement de mandat. Jeune marié, il préféra conjuguer le verbe *aimer* à tous les temps avec Céline. Ainsi naquirent Mathieu, Jean-Denis, Pierre-Luc et Myriam.

**1997 à 2001** : Ardemment sollicité pour succéder au président transitoire de l'ancienne à la nouvelle *Loi sur les huissiers de justice*, l'unique Victorien Bourdages, Alain Coulombe devient le premier président élu conformément au *Code des professions*. Nous lui devons notamment un nouveau tarif et la consolidation du corpus réglementaire. Il jeta également les assises d'une nouvelle manière de communiquer avec nos partenaires du monde juridique, de la magistrature et du gouvernement. Ainsi, la Chambre participa activement aux travaux du Comité de révision de la procédure civile. La *Loi portant réforme du Code de la procédure civile* qui entra en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2003, attribue notamment à l'huissier de justice, de nouvelles missions et responsabilités à l'étape de l'exécution forcée des jugements puisque le créancier peut s'adresser directement à l'huissier de justice.

---

<sup>3</sup> Débats de l'Assemblée nationale. Commission permanente des institutions N<sup>o</sup> 67. 13 juin 1989. Pages CI-2818.

## § Contribution ayant un impact sur le développement de la profession d’huissier de justice

Alain Coulombe fait partie de la courte liste des six membres fondateurs du secrétariat général permanent de la Chambre auquel s’est joint plus tard le confrère Jean-Jacques Décoste au titre de trésorier. En effet, sous l’impulsion de Jean Marc Paquette, les confrères Jean Pierre Miller, Victorien Bourdages, André Sénéchal, Alain Coulombe et Ronald Dubé se réunissent à Québec le 12 mars 1987 et conviennent que la Chambre doit prendre le leadership de la *Réforme de la profession d’huissier de justice* annoncée depuis peu par le sous-ministre de la Justice de l’époque. Ils lancent l’idée de créer un secrétariat général permanent, dont l’un des objectifs vise à atteindre la pleine autogestion professionnelle,<sup>4</sup> la Chambre telle qu’elle existe aujourd’hui créée par la Loi sur les huissiers de justice de 1995.

Par ailleurs, en 1990, le ministre de la Justice avait reconnu ses qualités en le nommant membre du Comité consultatif constitué en vertu de l’ancienne loi sur les huissiers de justice.

Alain fut un membre actif de plusieurs comités ou de commissions qui parlèrent haut et fort sur toutes les tribunes en faveur de la reconnaissance de la profession d’huissier de justice et d’une tarification plus équitable pour celles et ceux qui l’exercent.

On peut dire qu’il fut l’un des principaux artisans du rassemblement annuel des huissiers de justice pendant plusieurs années. Des congrès et des colloques, il en a organisé plusieurs.

La formation continue du personnel de son étude constitue l’une de ses priorités depuis de nombreuses années; il n’hésite pas à en faire profiter ses collègues des régions avoisinantes où maintes fois, la salle de conférence de Gagnon Sénéchal Coulombe servit de point de ralliement pour y dispenser une formation spécialisée.

## § Contribution au rayonnement local et international de la profession

Alain Coulombe est fort connu de la communauté juridique de Québec. Il a eu l’occasion de représenter dignement la profession d’huissier de justice notamment par des conférences sur l’exécution des jugements devant différents auditoires de juristes de la région.

De 1985 à 1986, il fut membre directeur du Conseil d’administration de l’Institut québécois d’administration judiciaire (IQAJ), organisme qui, à une certaine époque, joua un rôle majeur

---

<sup>4</sup> Extrait du rapport du directeur général et secrétaire présenté dans Rapport annuel 1995-1997 de la Chambre des huissiers de justice du Québec, le premier rapport de l’organisme nouvellement créé déposé à l’Assemblée nationale du Québec.

dans la formation et l'accréditation de membres de la fonction publique au ministère de la Justice.

Il n'hésite jamais à mettre à contribution les ressources de son étude lors de la visite de collègues étrangers lorsqu'il accueille entre autre, une délégation d'huissiers de justice russes au mois de juin 2007 et une mission d'étude du ministère de la Justice du Mali en septembre 2008.

## § Contribution à la société en général

De 1996 à 2001, il fut successivement président du Conseil d'administration et de l'Association des Anciens du Patro de Charlesbourg dont il fut le récipiendaire 2003 du Prix Jean-Marie Bérubé pour souligner son apport exceptionnel dans le domaine du financement des activités de l'organisme et ses onze années de bénévolat.

Il reçut le Mérite bénévole de l'année 2003 de la Ville de Québec.

Il est en outre membre de la Chambre de Commerce de Charlesbourg, Québec et Sainte-Foy de même que du Club Rotary Québec-Charlesbourg dont il reçut une plaque honorifique en 2004-2005.

Passionné par l'aviation, il détient une licence de pilote privé et fut membre de l'Association des ailes québécoises et de la Fédération de parachutisme du Québec.

---

### Recherche et rédaction :

Ronald Dubé, huissier de justice

Imprimé le 2009-06-30 09:40

P:\DUBE\Prix Paul Émile Linteau\Alain Coulombe\note Alain Coulombe (final)20090324.doc